

REPUBLICA POPULARE DE VENDE

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
PROTECTION SOCIALE

DIRECTORAT GENERAL DES
ET DE LA PROTECTION SOCIALE

DIRECTORAT DES AFFAIRES
PUBLIQUES

3/268 du 29/04/1983
AMPS.DGTFP.DFP/22023

Bordereau d'adjudication et nomination de Monsieur
MIGUEL Jean Christophe, dans les cadres
de la catégorie A, hiérarchie I des Services
Administratifs et Financiers -SAF- (Ad-
ministration centrale).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(V.I.S.A.S. :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;

(/u la loi n° 25/80 du 13.II.1980 portant amendement de l'article 47
de la Constitution du 8 Juillet 1979;

(/u la loi n° 18/82 du 3.2.1982 portant statut général des fonction-
naires;

(/u l'arrêté n° 2087/TP du 21.5.1958 fixant le règlement sur la solde
des fonctionnaires;

D.B. (/u le décret n° 62-126 du 29.III.1962 fixant le statut des cadres de
la catégorie I des Services Administratifs et Financiers (SAF);

(/u le décret n° 62/130/TP du 9.5.1962 fixant le régime des rémunéra-
tions des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62/195/TP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des
diverses catégories des cadres;

(/u le décret n° 1/197/TP du 5.7.1962 fixant les catégories et hié-
rarchies des cadres créées par la loi n° 18/82 du 3.2.1982 portant statut
général des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62/490 du 5.7.1962 relatif à la nomination et la revo-
cation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;

D.C.F. (/u le décret n° 63/31/TP-1 du 26.3.1963 fixant les conditions dans
lesquelles sont effectués les examens prérequis qui doivent suivir les fonc-
tionnaires magistrats, notamment au titre articles 7 et 8;

(/u le décret n° 77/3/TP-1 du 14.2.1977 réglementant la prise d'ef-
fet du point de vue de la validité des examens prérequis relatifs aux no-
minations, intégrations, promotions et exercices et reclassements;

(/u le décret n° 77/17/TP du 31.III.1974 abrogeant et remplaçant les dis-
positions du décret n° 62/195/TP du 5.7.1962 fixant les échelonnements in-
disciplinaires des fonctionnaires;

(/u le décret n° 77/19/TP du 4.4.1979 portant nomination du Premier Mi-
nistre, Chef du Gouvernement;

(/u le décret n° 80/12/TP du 28.III.1980 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres;

(/u le rectificatif n° 81/CI6 du 26.I.1981 au décret n° 80/644 du 28.
12.1980 portant nomination des membres du Conseil des Ministres;

(/u le décret n° 81/CI7 du 26.I.1981 relatif aux intérimaires des Membres
du Gouvernement;

(/u la lettre n° 3956/HEN-DGJCC-DCP du 5.6.1982 lui Directeur de l'Ori-
entation et des Bourses, transmettant le dossier de candidature constitué
par l'intéressé;

.../...

SECRET :

YB

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions du décret n° 62-426 du 29 Décembre 1962 susvisé, M. le conseiller NIMEI Jean Christophe, né le 15 Juillet 1952 à Sibiti, titulaire du Certificat d'aptitude aux fonctions de Conseiller d'Orientation et du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées de Psychologie Industrielle (D.E.S.S.), obtenu respectivement à l'Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle et à l'Université de Paris V - René Descartes - (France), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie 1, des Services Administratifs et Financiers - SIP (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de l'Industrie et de la pêche.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera. /-

BRAZZAVILLE, le 29 Avril 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Industrie
et de la Pêche,

Jean I T A D I .-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MINTSIMA.-

Colonel Louis SYLVAINE GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi-Casstombe LEKOUNDZOU.-

ANNEXES :

JORPC.....	1
DGTFP/DPP.....	3
DFP/BST.....	1
D.B.....	2
D.C.F.....	1
M.I.P.....	2
D.G.I.....	2
DOSSIER	3
INTERESSE.....	1
SGCI/BC.....	2/-